

OP
Origine
Pessac

Le magazine municipal
de **PESSAC**

Avril 2024 - n° 35



Pessac Écocité : l'heure du bilan

iskysoft



SOMMAIRE

p.4
Retour en images
Bloc-notes

p.6
Toute une vi(II)e
dans mon quartier

p.10
Actualités

p.25
L'agenda

p.30
Expression politique

p.31
C'est nouveau



p.6

Secteurs

La CPAM s'installe en cœur de ville



p.12

Actualités

19^e édition du Printemps
de la Forêt du Bourgaillh



p.20

Portrait

Laurence Bordenave

DOSSIER

Plan Écocité : une réponse au défi du changement climatique

p.14/19



ZOOM



À compter du printemps 2024, et à chaque début de saison, un agenda présentera les actions liées au développement durable mises en place par la Ville et ses partenaires. L'objectif est de mettre en valeur les bonnes pratiques écologiques, de vous faire réfléchir et de vous sensibiliser ! Dans ce numéro, vous trouverez une sélection d'expositions, d'ateliers, de visites, de balades ou encore de conférences. Le programme complet est consultable sur pessac.fr

En images

À l'occasion de la **Journée nationale de l'audition**, dont la 27^e édition s'est tenue le 14 mars dernier, l'association Audition Écoute 33 a proposé des tests d'audition gratuits aux Pessacais et répondu à toutes les questions liées aux troubles de l'audition et aux acouphènes.



Retirer le filigrane maintenant

Vous étiez 1800 à braver la pluie, samedi 9 mars, pour célébrer le **Carnaval** dans les rues pessacaises. Une joyeuse déambulation haute en couleur, placée sous le signe du Brésil !



Les élèves musiciens de l'**Orchestre symphonique de Pessac** ont été accueillis dans la ville jumelle de Galati du 18 au 25 février pour une session d'orchestre, clôturée par un **concert en commun avec les musiciens roumains du lycée Cuclin de Galati**, vendredi 23 février au Théâtre national de l'Opéra de Galati. Pessac avait accueilli les musiciens de Galati en novembre dernier pour un concert symphonique au Galet.



Le 7 mars dernier, Franck Raynal et Patrick Martinez, directeur de la Banque des Territoires Nouvelle-Aquitaine, ont signé, au World Impact Summit, une **convention autour du dispositif « Intracting »** pour le financement du remplacement, par des éclairages LED, des points lumineux composant l'éclairage public de la ville.

18 jeunes Pessacais ont suivi, du 19 au 23 février derniers, la première **session de formation au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA)** assurée par la CSGPT au sein de l'espace social et d'animation Alain Coudert. Financée par la Ville, cette session de formation théorique va être suivie d'un stage pratique au sein des structures municipales.



Bloc-notes

Pensez à réinscrire vos enfants !

Les inscriptions et réinscriptions au périscolaire (restauration, accueil du matin et du soir, accueil de loisirs du mercredi) sont obligatoires. Elles sont ouvertes du 8 avril au 5 juillet 2024 en ligne sur le port@il famille. Les parents ayant besoin d'un accompagnement, d'informations ou d'explications peuvent se rendre au guichet de l'Hôtel de Ville ou à la mairie de quartier du secteur 2 (Saige).

Assos en fête : inscrivez-vous !

En 2023, plus de 3 000 Pessacais ont rencontré près de 160 associations à Assos en fête, le rendez-vous incontournable du monde associatif. Les associations désireuses d'être présentes à l'édition 2024, qui aura lieu le 7 septembre, ont jusqu'au 21 avril pour s'inscrire sur pessac.fr
Plus d'infos : d.beillard@mairie-pessac.fr - 05 57 93 65 28

Pièces d'identité : attention aux délais !

N'attendez pas la dernière minute pour procéder à la création ou au renouvellement de vos pièces d'identité (carte nationale d'identité et passeport biométrique). En effet, les délais d'obtention d'un rendez-vous en mairie sont de deux mois, auxquels il faut ajouter les délais de production des titres par les services de l'État, qui sont de plus en plus long à l'approche de l'été. Pensez donc à anticiper, en prenant rendez-vous dès aujourd'hui sur pessac.fr pour le dépôt de votre dossier.

La Mairie de Pessac agit pour l'environnement en utilisant du papier recyclé pour son journal municipal.

MAIRIE DE PESSAC : Place de la V^e République - BP 40096 - 33604 Pessac cedex
Tél. standard : 05 57 93 63 63 - Fax : 05 57 93 63 35

E-mail : redaction.op@mairie-pessac.fr - Site internet : www.pessac.fr

Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts le lundi de 13h30 à 19h et du mardi au vendredi de 8h30 à 17h.

Directeur de la publication : Franck Raynal // Rédactrice en chef : Véronique Bolot / Hôtel de Ville - Place de la V^e République - BP 40096 - 33604 Pessac - Tél. 05 57 93 63 60 // Rédaction : Claire Bouc / Fabien Leroy / Florian Corral // Maquette : Epicéum // Mise en page : Cristina Gardère, Direction de la communication // Photos : Ville de Pessac / Clément Philippon / Frédéric Delouève / Frédéric Encuentra / Dominique Le Lann / Stéphane Monserant / DR / iStock / Adobe Stock / Freepik / Gettyimages / Bordeaux Métropole // Licence Ville de Pessac : 1-1107543, 1-1107544, 1-1107545, 2-1107542, 3-1107541 // Dépôt légal : Avril 2024 // Impression : Groupe Imprim // Distribution : Distrimag
Prochaine parution : Mai 2024





Secteur 1

Verthamon Haut-Brion, Les Échoppes-Le Vallon, Casino, Bourg, Noès et Le Monteil



La Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) s'installe en cœur de ville

Après la Caf, la Ville conforte l'offre de services publics en centre-ville.

C'est un jeu de chaises musicales dont tout le monde sort gagnant ! Lorsque la Ville a choisi l'immeuble Pompidou pour y installer la future Maison de la Musique et des Arts de Pessac (MMAP), il a fallu proposer de nouveaux locaux aux occupants, et notamment aux services de la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie). Afin de maintenir ce service de proximité en centre-ville, décision a été prise de les installer dans l'espace libéré par la billetterie Culture Pessac, désormais intégrée au sein de l'Hôtel de Ville.

Neuf mois de travaux

Restait à la Ville à aménager ces locaux du 19-21, place de la V^e République (une partie abritait l'ancien poste de la police municipale), dont elle est propriétaire des murs. Les travaux devaient s'achever début mai. Isolation des combles et remplacement des fenêtres par des menuiseries à double-vitrage pour améliorer la performance énergétique, réagencement de la surface pour s'adapter au nouvel usage... seront ainsi recréés 224 m² de bureaux, d'espaces individualisés

et un hall d'accueil. Les agents de la CPAM devrait investir les lieux dans le courant du mois de juin 2024, un déménagement qui donnera le signal du démarrage du désamiantage de l'immeuble Pompidou, première étape vers la création de la future MMAP.



Info travaux

Dans le cadre du projet **d'aménagement de l'avenue Louis Laugaa**, Bordeaux Métropole doit faire réaliser des sondages ponctuels sur la voie (repérage réseaux) pour une durée de trois jours environ, en fonction de la météo, **du 15 au 26 avril 2024**. Les conditions de circulation seront modifiées sur le tronçon de l'avenue Louis Laugaa entre la rue Chateaubriand et la rue Nelson Mandela, qui sera en rue barrée sauf accès riverains des résidents des immeubles Senioriales, Épure et Domofrance, dont l'accès au parking souterrain sera maintenu.



Votre Maire de proximité

Sabine Jacob Neuville / 07 64 43 79 82
sabine.jacobneuville@mairie-pessac.fr

Suite au départ de Sandrine Barreau, les services sont temporairement assurés à l'Hôtel de Ville.





Secteur 2

Brivazac-Candau, La Paillère-Compostelle, Chiquet-Fontaudin, Sardine, Camponac, Ladonne Pontet et Saige



Quand nettoyage et pédagogie font des merveilles !

Résident du Pontet depuis 1995, Guy Jaffro est devenu une figure incontournable du quartier.

Si vous passez par le Pontet le matin, vous croiserez sûrement la route d'un vélo transportant un sac poubelle bien rempli. Sur sa selle, Guy, 65 ans, qui sillonne les rues de son quartier pour y traquer le moindre déchet : mégots de cigarettes, cannettes de coca et de bière, sacs de fast-food... « J'ai commencé il y a deux ans et demi. Je fais deux kilomètres de trottoir chaque jour et je nettoie tout. Cela me prend 1h à 1h30 ». Un travail quotidien qui a permis de considérablement améliorer la propreté du quartier, qui fait réagir, mais que tout le monde semble respecter. Preuve en est, la pancarte qu'il a installée à l'entrée du chemin menant aux jardins partagés du Pontet, là où se trouvaient auparavant des montagnes de mégots, est toujours là, et les mégots ont pratiquement disparu.

La passion de la pédagogie

Ancien chef de projet transition énergétique chez Engie, Guy Jaffro a créé, il y a cinq ans, l'association « Seconde chance 33 », afin de mettre ses compétences en mathématiques et en physique au service des jeunes en difficulté. « Je suis très à l'aise avec les sciences. Je propose des ateliers bois et mathématiques, qui consistent à fabriquer, en une dizaine de séances, un objet en bois, comme un support de téléphone ou un

tangram, qui nécessite de travailler différentes notions mathématiques : lecture d'un plan, d'une échelle, visualisation 3D, calcul de surfaces, mesures, etc. L'objectif est de rendre concrets les mathématiques et de faire prendre conscience aux jeunes que ce n'est pas si compliqué ! ». Guy aime aussi manier les charades, les jeux de mots, les suites logiques et les énigmes avec des allumettes, dont il augmente la difficulté au fur et à mesure. « Le but est de montrer aux jeunes qu'ils sont en capacité de réfléchir et de leur faire prendre confiance en eux ». Guy est d'ores et déjà intervenu auprès de la réussite éducative, aux centres sociaux de Saige et de la Châtaigneraie et au collège Noës. Sa plus grande fierté ? Avoir remis en selle un jeune du quartier de Saige, qui partait de très loin en mathématiques, mais qui a finalement décroché son brevet des collèges et poursuit actuellement sa scolarité au lycée !



Info travaux

Une aire de convivialité a été créée à côté de la plaine des sports de Saige : trois tables de pique-nique, dont une accessible PMR, ont été installées sur une terrasse perméable réalisée à base de calcaire concassé et de gravillons. Les espaces alentour ont été engazonnés et des plantes médicinales et comestibles ont été plantées.



Votre Maire de proximité

Fatima Bizine / 07 64 43 80 96
fatima.bizine@mairie-pessac.fr

MAIRIE DE QUARTIERS

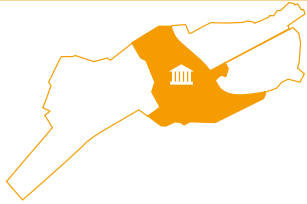
4, allée des Tulipes / 05 56 51 11 37

Lundi, mercredi de 13h30 à 17h / Mardi de 8h à 12h45 /

Jeudi de 8h à 12h45 puis de 13h30 à 17h

Vendredi de 8h à 12h30





Secteur 3

3M-Bourgailh, Arago-La Châtaigneraie,
France Alouette, Haut Lévêque, Bersol et Sauvage



Maintenir l'offre sociale dans le Haut-Livrac

L'association qui animait le centre social n'est plus conventionnée avec la Ville, et la Caf lui a retiré son agrément. Pessac, qui veut maintenir une offre sociale dans le quartier, a présenté ses mesures immédiates et ses ambitions pour « l'après ».

La Ville n'a pas renouvelé les conventions qui la liaient à l'Espace social Alouette animation. Une décision motivée par des dysfonctionnements et un défaut persistant de dialogue avec la Ville, principal financeur. Garante du bien-être des habitants du Haut-Livrac, la Ville les a conviés, jeudi 14 mars, à une réunion publique où élus et services municipaux ont détaillé les mesures immédiates : priorité à l'enfance et à la jeunesse avec l'accueil au quotidien dans les ALSH* ou pendant les vacances, propositions thématiques menées par PAMA**, la structure de la Ville qui accompagne les jeunes dans leur pratique musicale, séjours de plein air, sport, etc. L'action municipale porte aussi sur le soutien à la scolarité, avec un service d'aide aux devoirs, d'accompagnement des élèves décrocheurs et de soutien à la parentalité, qui est en cours d'organisation pour une mise en route avant l'été. Lorsque l'association aura quitté le bâtiment, celui-ci restera ouvert grâce à la présence et l'animation par les services municipaux, le temps de redéfinir un nouveau projet avec et pour les habitants. Tous les points de vue ont pu s'exprimer, les riverains inquiets, mais également les habitants motivés à l'idée de bâtir le nouveau centre social, ouvert à tous et relié aux centres sociaux Arago-La Châtaigneraie et Saige.

*Accueil Loisirs Sans Hébergement

**Pratiques Artistiques et Musicales Accompagnées



Carrefour de l'Alouette : où en sommes-nous ?

Une réunion publique de concertation concernant les projets d'aménagement du carrefour de l'Alouette et du futur parc public s'est déroulée le 11 mars dernier.

Le document d'information et la vidéo présentés lors de la réunion sont consultables sur pessac.fr

Attention, il ne s'agit là que d'une intention, le projet sera soumis à évolution suite à l'étude technique et à la concertation.



Votre Maire de proximité

Dominique Moussours-Eyrolles / 07 64 43 80 98
d.moussourseyrolles@mairie-pessac.fr

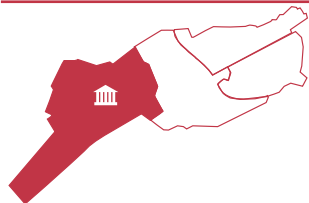
MAIRIE DE QUARTIERS

Château de Cazalet, avenue de Beutre / 05 57 93 63 75

Lundi, mercredi de 13h30 à 17h

Mardi de 8h à 12h45 puis de 13h30 à 17h

Jeudi de 8h à 12h45 / **Vendredi** de 8h à 12h30



Secteur 4

Cap de Bos, Magonty et Toctoucau



« Je suis passionnée par les parcours de vie »

Avec *Le domaine de Saint-Amand*, la Pessacaise Martine Bouillat signe son premier roman.

Après une carrière professionnelle trépidante à la faculté de médecine, au service des relations internationales, au contact d'étudiants et de médecins étrangers qui la nourrissent de leurs cultures, Martine Bouillat se lance dans l'écriture de ses mémoires une fois à la retraite. « *Je me suis rendue compte que je connaissais très peu mon histoire familiale. Je me suis mise à faire des recherches généalogiques assez poussées et j'ai pris goût à l'écriture. Une fois mes mémoires terminées, je me suis attelée à l'écriture d'un roman* ».

Un premier roman autour de l'esclavage

Martine se lance dans une pure fiction, l'histoire d'Élisa, une jeune orpheline bordelaise qui, au terme de ses études et par un concours de circonstance, va découvrir les vies parallèles menées par les riches colons installés sur l'île Demoiselle, perdue au milieu de l'océan, et par leurs esclaves. Désireuse d'adoucir la vie de ces derniers, elle va prendre la tête du domaine de Saint-Amand et tenter d'alléger leurs souffrances. « *J'ai été inspirée par un reportage sur les routes de l'esclavage que j'avais vu à la télévision et qui m'avait beaucoup touchée. Pour le reste, je n'ai eu qu'à composer autour des bribes d'histoire que je reçois régulièrement la nuit sous forme de flashes* ». Une technique

d'écriture bien particulière, qui permet à Martine Bouillat d'aborder la phase d'écriture plutôt sereinement, sans crainte de la page blanche !

L'aventure de l'édition

Une fois son roman terminé, Martine s'est décidée à le publier, plutôt que de le laisser dormir sur son ordinateur. « *Il est sorti en décembre dernier. Je ne sais pas encore s'il va être plébiscité par les lecteurs, mais je suis satisfaite d'être allée au bout de ma démarche* ». Si celle-ci est concluante, Martine envisagera peut-être de publier le 2^e roman sur lequel elle travaille actuellement. Une histoire un peu plus contemporaine autour d'une héroïne qui découvre, dans la maison de son grand-père, un drôle de manuscrit qui va la pousser à mener des recherches.

PI+s d'infos

Le domaine de Saint-Amand est disponible aux éditions Les 3 colonnes sur Amazon, La Fnac, Cultura, ainsi qu'en Belgique, en Suisse et au Canada.

Retrouvez Martine Bouillat pour une séance de dédicaces samedi 25 mai à l'occasion des Broc'arts, autour de l'église de Toctoucau.



Votre Maire de proximité

Annie Ladiray / 07 64 43 79 94
annie.ladiray@mairie-pessac.fr

MAIRIES DE QUARTIERS

• 3, place Saint Vincent de Paul / 05 56 68 02 46
Du lundi au vendredi de 14h à 17h

• 1, ter rue de Romainville / 05 56 36 70 34
Lundi de 8h à 12h45 / Mardi, jeudi de 13h30 à 17h

Mercredi de 8h à 12h45 puis de 13h30 à 17h / Vendredi de 8h à 12h30



Budget 2024 : une forte capacité d'action !

Dans un contexte de tension sur les finances publiques, Pessac, grâce à un budget volontaire, se met dans de bonnes conditions pour faire front et conserver une forte capacité d'action.



Un budget qui va permettre, entre autre :

- ✓ de renforcer son soutien aux publics les plus en difficulté dans un contexte de plus en plus complexe,
- ✓ de maintenir un programme ambitieux d'investissement pour réaliser de nouveaux équipements à destination des Pessacais,
- ✓ d'accompagner de manière indéfectible les partenaires que sont les associations par exemple,
- ✓ d'engager les grandes transitions environnementales de décarbonation en se dégageant des énergies fossiles, et préférer le solaire ou la géothermie par exemple,
- ✓ de ne pas augmenter les impôts locaux pour la 11^e année consécutive.

Quels investissements pour une offre de services supplémentaires et une nature préservée ?

Enfance, jeunesse et culture

- restructuration de l'école Georges Leygues
- travaux effectués dans les écoles avec la végétalisation de 5 cours d'école
- équipements et mobilier pour le service de l'enfance
- démarrage de la conception de la maison de la musique et des arts
- travaux de rénovation du centre de vacances pessacais « L'oasis » à Saint-Lary qui se poursuivent
- subventions d'équipement pour l'acquisition d'instruments destinés aux écoles de musique et l'aide aux travaux réalisés par les propriétaires dans le quartier Frugès-Le Corbusier.
- restructuration de l'école Cap de Bos en complément de Bordeaux métropole.

Nature et cadre de vie

- végétalisation des espaces publics (hors cours d'école), dont la place de la V^e république, le diagnostic des belvédères du Bourgaillh et le futur parc Alouette
- participation de la Ville pour les aménagements naturels du quartier Pontet Sud
- poursuite des travaux de végétalisation du cimetière.

Sport

- construction de la piscine Cazalet
- rénovation du skate park
- fin du plan de rénovation des terrains de tennis et étude pour le tennis couvert de Cap de Bos.

Énergie et climat

- performance énergétique grâce à l'isolation des bâtiments communaux
- travaux de rénovation de l'éclairage public
- schéma d'aménagement nocturne, plan LED financé par les économies réalisées
- subventions aux propriétaires bailleurs du quartier du Burck, pour la partie pessacaise, dans le cadre du PIG (projet d'intérêt général).

Proximité - participation - sécurité

- agrandissement de la maison municipale du Monteil
- réalisation des budgets participatifs
- ouverture de l'entrée historique de l'Hôtel de Ville
- vidéoprotection et équipements de la police
- espace jeune Arago-La Châtaigneraie
- investissements courants sur l'ensemble des bâtiments municipaux que sont les Maisons de Quartiers, le cinéma ou le centre culturel Jean Eustache.



France

1 344 € de dette par habitant,
soit 8 fois plus important.

Pessac

152 € de dette par habitant.



Détail de l'emprunt à Pessac :

- 2 emprunts verts en report pour 10,5 M€,
- 1 emprunt dédié au déploiement de l'éclairage public en LED autofinancé par les économies d'énergie pour 500 000 euros (1^{re} tranche sur 3),
- 1 emprunt prévisionnel de 14,1 M€.

Ce qui nous laisse des marges pour emprunter quand investir est nécessaire.

Action sociale : un budget en hausse pour 2024

Si les politiques sociales sont surtout de la compétence du Conseil départemental, la Ville de Pessac, au travers de son CCAS, promeut quotidiennement les solidarités comme les valeurs profondes du territoire où personne n'est laissé de côté. Il soutient les plus fragiles, lutte contre la pauvreté, relève le défi d'être au côté de tous Pessacais présentant un handicap, accompagne les aînés dans leur vie de tous les jours (aide à domicile, repas, dépannage, activités multiples....) et organise l'accueil pour l'ensemble des petits Pessacais ayant entre 0 et 3 ans.

Quelques actions quotidiennes :

- un accueil inconditionnel assuré au sein de la direction des solidarités. Ce sont 439 personnes domiciliées au CCAS qui ont généré un accompagnement sur l'ensemble de leurs démarches administratives.
- 33 ateliers collectifs ont été proposés par la direction de la solidarité **pour pallier l'isolement social de nombreux Pessacais**. Ces actions sont maintenues et développées en 2024.
- concernant les aides facultatives, la direction a pris en charge 624 demandes, dont 513 avaient une visée alimentaire.
- **lutte contre la fracture numérique** : 4 services civiques (2 pour la Maison des seniors et 2 pour les bénéficiaires de l'action sociale), une conseillère numérique à disposition des Pessacais au CCAS.
- sur la Santé : des actions de sensibilisation et prévention (sur les cancers et l'isolement) qui permettent à la Ville de candidater sérieusement au Label « Réseau français ville santé ».
- la Ville, au travers du CCAS, met à disposition un appartement pour les femmes qui subissent des violences conjugales.
- **aide apportée aux personnes sans domicile fixe** : des maraudes sont effectuées toutes les semaines, avec un accompagnement de proximité, mise à disposition de duvets, kit hygiène, mais aussi laisses pour les chiens...
- **aide aux associations**, dont l'association Episol, la Banque alimentaire, le Secours catholique, le Secours populaire, les Petits frères des pauvres, Faits de cœurs 33, les Restos du cœur, amitiés d'automne, Le Prado, l'Afev, La maison de Simone, Addah 33, Blouses roses, les Clowns stéthoscope

Le CCAS à Pessac, c'est :



Budget total :
9,8 M€



Subvention
de la Ville :
6 M€

1 100 heures
réalisées par SOS
dépannage



80 000 repas
livrés à domicile ou
servis en restauration
collective



40 458 heures
d'aide à domicile pour
plus de 300 bénéficiaires

**1 Maison de
l'accompagnement**



Accompagnement actif des personnes en difficulté (social, économie d'énergie, fracture numérique, estime de soi...)



Printemps de la Forêt du Bourgaillh : 20 et 21 avril

Près de 30 000 visiteurs sont attendus au cœur des 110 hectares de la forêt du Bourgaillh !

Organisé par la Ville et l'association Écosite du Bourgaillh, cet événement d'envergure valorise le jardinage durable, la transmission de connaissances sur les questions environnementales et la sensibilisation à la protection de la nature, au travers de trois pôles d'exposition.

Plus de 90 exposants

Attirant chaque année un public toujours plus nombreux, le pôle « Plantes et Jardins » va rassembler une cinquantaine de pépiniéristes et horticulteurs du Grand Sud-Ouest proposant plantes, produits pour l'entretien et l'aménagement du jardin et artisanat à base d'éléments naturels. Au sein du « Village éco-citoyen », une vingtaine d'exposants, parmi lesquels l'Écosite du Bourgaillh, la direction de la transition écologique et des bâtiments, les espaces verts de Bordeaux Métropole, le centre de démoustication ou la Surfrider foundation délivreront conseils et informations sur le développement durable, la biodiversité et la protection de l'environnement. Le « Marché des producteurs » proposera quant à lui un grand espace restauration et buvette avec des produits du terroir et du Sud-Ouest issus de l'agriculture raisonnée et une large offre végétarienne. Ces 90 exposants ayant tous pour point commun d'être situés à moins de 250 km de Pessac.

Un programme riche en animations

De nombreuses animations festives et ludiques seront proposées aux visiteurs tout au long du week-end, parmi lesquelles une ferme itinérante, des ateliers de rencontre avec les animaux de la ferme et

des balades à poney. Six représentations théâtrales permettront de les sensibiliser au sort des abeilles, aux voyages et au potager. Le steelband bordelais So'Calypso et la fanfare Grasse Bande assureront une ambiance musicale chaleureuse et rythmée, tandis que deux jeunes femmes, entièrement vêtues de vêtements fabriqués à partir d'emballages et autres matières sauvées des poubelles, déambuleront pour échanger trucs et astuces avec les promeneurs. Des ateliers ludico-éducatifs seront proposés aux enfants autour de l'alimentation et de la biodiversité, et chacun pourra apporter sa touche artistique à la grande fresque participative réalisée à partir de feuilles, de fleurs et de graines glanées ici et là. **Nouveauté cette année, le service municipal Pessac Animation proposera un escape game aux adolescents à la serre tropicale.** Afin de ne pas perdre une miette de ce riche programme, un crieur sur échasses en fera la présentation détaillée !

Plus d'infos

Entrée libre et gratuite de 10h à 19h (certaines animations sur inscription), programme complet sur pessac.fr

Privilégiez les mobilités douces (parking vélo) ou le covoiturage avec une arrivée par le rond-point des Provinces, les avenues de Beutre, de la Princesse et la rue du Merle étant en sens unique.

► Patrimoine

Découvr'Pessac : demandez le programme !

Cette année, la Ville vous propose de transcender l'exploration de la commune à travers la première édition de son tout nouveau programme : Découvr'Pessac.

38 propositions différentes et entièrement gratuites, dont une dizaine d'explorations en famille, et près de 100 rendez-vous à retrouver d'avril à décembre 2024. « *Découvr'Pessac vous embarque dans un voyage inattendu à la rencontre d'histoires, d'œuvres, de paysages, de personnalités, qui vous permettront d'entendre des récits méconnus et de découvrir les lieux secrets de la ville* » explique Isabelle Dulaurens, adjointe au maire déléguée à la culture.

Une exploration immersive

Outre des rendez-vous autour des lieux emblématiques de la commune (Cité Frugès-Le Corbusier, Moulin de Noès, Cité des Castors,...), Découvr'Pessac décline des propositions originales ou inédites autour de quatre thématiques. De balades en rencontres, de découvertes en partage, participez à une aventure captivante pensée pour réunir grands et petits autour d'expériences uniques. Deux rendez-vous rendent hommage au Pessac d'hier et à celui d'aujourd'hui : le concours de dessin et de peinture ouvert à tous « Un patrimoine à croquer » invite l'artiste qui sommeille en chacun de nous à « croquer » le patrimoine pessacais le temps d'une journée (8 juin). La ciné-rencontre « Jacques Ellul, un homme engagé » propose de découvrir l'homme, de son enfance libre à son engagement social et écologiste, en compagnie de son petit-fils (25 mai).

Parmi les autres temps forts de cette saison, citons « Pessac, faits divers » une balade commentée qui permettra d'évoquer les anecdotes qui ont

pimenté la vie pessacaise à travers le temps (30 juin et 14 septembre) et la balade « Je me laisse porter », qui sera l'occasion d'une déambulation artistique et poétique dans la forêt du Bourgailh (13 avril). Sans oublier les propositions familiales (chasse au trésor, énigm'games, ateliers créatifs, visites à la ferme et au jardin du Bourgailh), et les visites en autonomie grâce à l'application Découvr'Pessac, pour découvrir la ville à son rythme et selon ses envies, sur le sentier pédagogique du Triton au cœur du domaine arboré de l'hôpital Haut-Lévêque, et sur les deux parcours labellisés Tourisme & Handicap proposés par Bordeaux Métropole au bois des sources du Peugue et à la forêt du Bourgailh.

Pl⁺s
d'infos | pessac.fr



► Emploi

Mon Job, cet été ou toute l'année !

Vous êtes étudiant et vous cherchez un petit boulot ? Rendez-vous mercredi 17 avril de 14h à 18h sur l'esplanade Charles de Gaulle*.



Une vingtaine de recruteurs seront présents pour vous proposer une multitude de jobs pouvant être occupés toute l'année dans différents secteurs : garde d'enfant à domicile, travail temporaire, logistique, déménagement, viticulture/agriculture, animation, etc. Des ateliers-conseil sous la forme de simulation d'entretien et de pitch (présentation-minute) vous permettront de vous exercer à l'entretien d'embauche (inscription sur place). Un stand d'information vous renseignera également sur les différents dispositifs pour partir à l'étranger (volontariat, service civique, emploi) et le conseiller CitésLab sera présent pour vous donner toutes les informations utiles sur le statut d'autoentrepreneur et la création d'entreprise. N'oubliez pas de venir avec plusieurs copies de votre CV afin de les laisser aux recruteurs ! Ceux qui n'en ont pas peuvent prendre contact avec le 12.25 en amont de l'événement pour obtenir de l'aide pour sa réalisation.

Pl⁺s
d'infos | 12.25

2 ter, avenue Eugène et Marc Dulout - 05 57 93 67 80

Ouverture les mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30, le mercredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

* En cas de mauvais temps, l'événement aura lieu salle Romy Schneider, à l'étage du cinéma Jean Eustache.

PLAN ÉCOCITÉ : UNE RÉPONSE AU DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

IL Y A TOUT JUSTE UN AN, LA VILLE ADOPTAIT UN PLAN DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE VOLONTARISTE DE RÉDUCTION DE SON IMPACT CARBONE. UN AN APRÈS, QUEL BILAN PEUT-ON TIRER DE CE PLAN ? QUELLES ACTIONS ONT ÉTÉ MISES EN PLACE ET QUELS EFFETS MESURÉS ? RETOUR SUR UN PROGRAMME AMBITIEUX, DONT LE DÉPLOIEMENT NE FAIT QUE COMMENCER !

En matière de consommation énergétique, la sobriété est désormais de mise à Pessac ! La Ville a mis en place toute une série d'actions afin de réduire sa consommation énergétique. Celles-ci portent principalement sur les bâtiments municipaux et l'éclairage public. La baisse des températures à 14°C dans les gymnases a permis une réduction significative des consommations, allant jusqu'à 30 %. Les températures ont également été abaissées à 19°C dans les écoles et réduites d'1°C dans tous les autres bâtiments publics.





Les occupations de la piscine Caneton, passoire énergétique, ont été analysées pour optimiser sa fréquentation (fermeture deux semaines supplémentaires) et les températures du bassin et de l'air ont été diminuées d'1°C. Ces actions ont permis de générer 7 % d'économie d'énergie à la piscine Caneton : 21 000 kWh environ, soit l'équivalent de la consommation annuelle de gaz de deux appartements ! Enfin, un Schéma directeur d'aménagement nocturne a été adopté pour la période 2024/2028. Ce dernier, qui dispose d'une enveloppe de 3 millions d'euros, prévoit deux heures supplémentaires d'extinction de l'éclairage public et la mise en place de détecteurs de mouvement.

Efficacité énergétique

Le plan Écocité prévoit la mise en place d'une politique volontariste en matière de rénovation du bâti existant, d'usage de matériaux performants et de modification des pratiques énergivores. Sur les 125 bâtiments propriété de la Ville, 17 représentent à eux seuls 60 % de sa facture énergétique totale. Chacun va faire l'objet d'un audit pour prioriser les rénovations (5 bâtiments ont été audités en 2023). De grands chantiers de rénovation ont en outre été lancés pour mieux isoler les bâtiments publics et améliorer les rendements des installations de chauffage (changement

des chaudières de trois écoles). Enfin, dans le cadre du Schéma directeur d'aménagement nocturne, 8 000 points lumineux vont être remplacés par des LED sur 5 ans (lire interview en page 19).

Énergies renouvelables

La décarbonation consiste à remplacer les énergies fossiles, fondées sur des réserves finies (pétrole, gaz naturel, charbon) par des énergies renouvelables inépuisables (solaire, biomasse/bois, hydroélectricité, méthanisation, géothermie...). Les énergies renouvelables sont désormais prioritaires pour la Ville. Ainsi, une pompe à chaleur a été installée dans les locaux de l'association Écosite du Bourgailh ; le solaire est développé, via des panneaux photovoltaïques, à la centrale du Bourgailh et dans les écoles en rénovation (Georges Leygues et Cap de Bos) ; la substitution par une énergie renouvelable est étudiée à chaque remplacement de chaudière ; des solutions géothermiques sont prévues à Georges Leygues et pour la future piscine Cazalet (la géothermie est l'utilisation de la chaleur du sous-sol pour chauffer un bâtiment ou le rafraîchir de manière passive, c'est-à-dire sans climatisation).



Trois questions à Jérémie Landreau,

adjoint au maire délégué à la transition écologique

1. Dans quel contexte a été adopté le plan Écocité ?

Depuis plusieurs années, les catastrophes climatiques se multiplient : incendies, épisodes de grêle et de canicule, sécheresse, inondations... Ces phénomènes, dus au dérèglement climatique causé par l'activité humaine, bousculent notre quotidien et nous obligent à adapter nos modes de vie. La Ville de Pessac impulse depuis plusieurs années des politiques publiques volontaristes en faveur d'une écologie positive ayant pour objectif de proposer de nouveaux modes de vie respectueux de notre environnement et de notre santé, et sources de bien-vivre ensemble. Mais depuis deux ans s'est ajoutée une crise énergétique, qui a fait flamber les prix du gaz et de l'électricité. Alors que nous ne souhaitons pas augmenter le taux d'imposition communal, la base ne cesse d'être révisée par l'État et fragilise un peu plus le pouvoir d'achat des Pessacais. La collectivité devait réinterroger son mode de fonctionnement pour poursuivre le financement de ses actions. D'où l'adoption d'un plan, basé sur trois piliers : la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

2. Que fait la Ville en matière de lutte contre le dérèglement climatique ?

Les conséquences du changement climatique sont déjà visibles et demandent de s'y adapter dès maintenant. C'est la raison pour laquelle nous proposons des solutions pour rendre les populations, les infrastructures et les entreprises plus résilientes afin de faire face aux nouveaux risques naturels (inondations, canicule, sécheresse...).

3. Auriez-vous un exemple concret à nous donner ?

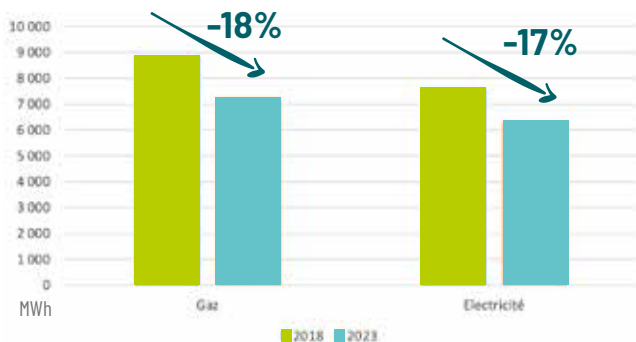
Si nous voulons améliorer l'inertie thermique de la ville, nous devons déminéraliser et végétaliser. Cela permettra de faire baisser en température les espaces de la ville reconnus comme des îlots de chaleur et de réaliser des gains énergétiques en été. Nous avons d'ores et déjà entrepris la végétalisation de plusieurs cours d'écoles (Joliot Curie, Cap de Bos, Georges Leygues, etc.), des cinq places du centre-ville et des berges du Peugeot, nous avons créé une forêt urbaine aux Arrestieux, paysagé notre cimetière, et nous travaillons actuellement à la création d'un nouveau parc à l'Alouette.

Quels impacts du plan Écocité sur les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre ?

- Grâce aux efforts de l'ensemble des usagers, les consommations énergétiques ont diminué de 5 % sur le gaz et de 17 % sur l'électricité dans les bâtiments entre 2022 et 2023.
- Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont la principale cause du réchauffement climatique (lire encadré "Le saviez-vous ?" page 19). Elles proviennent majoritairement des consommations d'énergies fossiles.

Réduire les consommations d'énergie a donc un impact direct sur les émissions de GES. Le plan Écocité a permis de réduire de 18 % les émissions de GES par rapport à 2018, ce qui correspond à 225 tonnes équivalent CO₂, soit 900 A/R en véhicule thermique entre Paris et Pessac. Ainsi, la commune de Pessac participe à l'atteinte des objectifs nationaux en matière de réduction des émissions de GES.

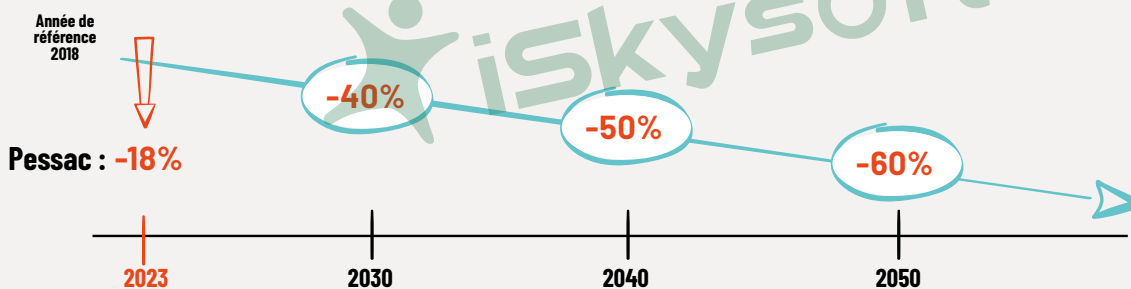
Évolution des consommations d'énergie entre 2018 et 2023



Sans ces économies d'énergie, la facture énergétique de la commune s'élèverait à 5 320 893 €. Les économies ont permis de réduire les dépenses de 10 %, soit 487 773 €. Les consommations énergétiques, et donc les émissions de GES, sont notamment en forte baisse sur les trois bâtiments suivants :

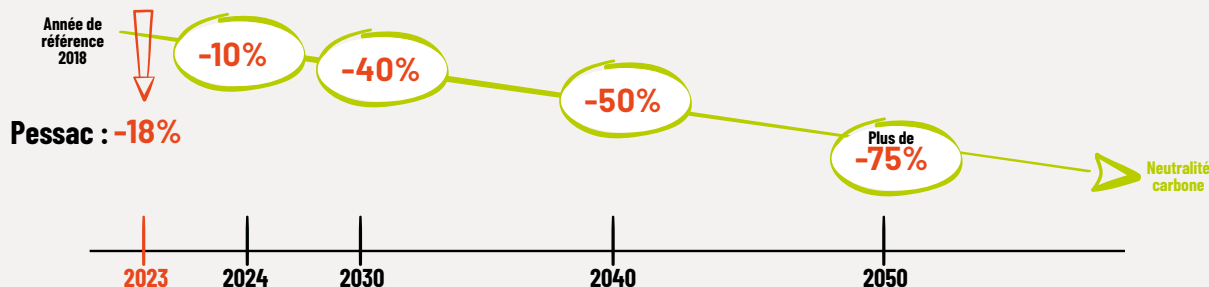
- La Maison municipale de Chiquet : - 30 %
- La salle omnisports de Bellegrave : - 18 %
- L'école Jules Ferry : - 18 %

À Pessac, des résultats supérieurs aux objectifs nationaux en matière de réduction des consommations d'énergie



Ces objectifs sont cohérents avec le Plan climat air énergie territorial (PCAET) de Bordeaux Métropole

À Pessac, des résultats supérieurs aux objectifs nationaux en matière de réduction des émissions de GES



La ville de Pessac est en avance par rapport aux objectifs nationaux, mais les efforts sont à poursuivre pour atteindre les futurs objectifs : - 40 % à horizon 2030.

Ces objectifs sont cohérents avec le Plan climat air énergie territorial (PCAET) de Bordeaux Métropole

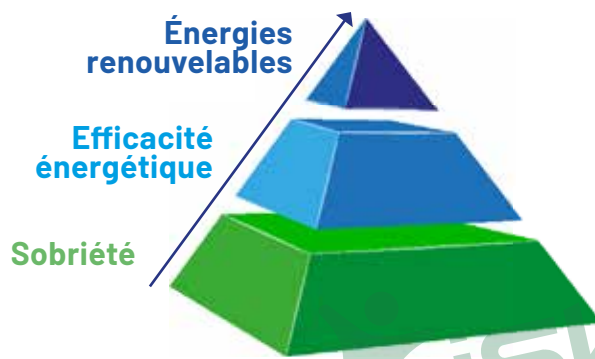


©Compagnie-architecture-GS

Rénovation de l'école Georges Leygues : un projet exemplaire !

Les écoles primaire et maternelle Georges Leygues font l'objet d'un vaste programme de restructuration et d'extension, notamment afin de répondre aux normes environnementales. Cela passe par l'isolation des bâtiments et le développement des énergies renouvelables. L'un des enjeux est d'améliorer la

performance énergétique en s'appuyant sur des solutions innovantes et facilement appropriables par leurs utilisateurs, afin de pérenniser les bonnes pratiques, indispensables à l'atteinte de la performance énergétique attendue.



- Installation d'une sonde géothermique
- Production d'eau chaude sanitaire à l'aide d'un ballon thermodynamique dans la cuisine / cantine scolaire
- Installation d'un système photovoltaïque en autoconsommation
- Limitation des besoins énergétiques en améliorant l'isolation thermique de l'enveloppe du bâtiment et amélioration de la qualité de l'air intérieur par un renouvellement d'air maîtrisé.
- Modernisation du système d'éclairage pour y inclure des LED et un contrôle approprié (détection d'absence dans les salles de classe).
- Réduction de 68 % de la consommation d'énergie et de 79 % des gaz à effet de serre, par rapport à l'état initial avant travaux.

L'utilisation de matériaux biosourcés (constructions en bois, isolation en paille, etc.), la mise en place d'un système de géocooling (rafraîchissement) passif dans les parties communes et la désartificialisation des sols des espaces extérieurs permettent en outre de lutter contre le dérèglement climatique.

Projets à venir

• S'inscrivant dans le cadre de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelable (APER) de mars 2023, la Ville de Pessac souhaite développer largement le solaire photovoltaïque sur la commune, tout en préservant les espaces naturels, agricoles et forestiers. Afin de garantir l'émergence d'un maximum de projets d'installation sur son foncier, elle a lancé début mars un appel à manifestation d'intérêt (AMI). Ce dernier concerne l'école maternelle Pape Clément, les écoles élémentaires Saint-Exupéry, Dorgelès et Montesquieu, le groupe scolaire Jean Cordier, l'Hôtel de Ville et les parkings de Bellegrave et de Romainville. Si l'ensemble de ces projets voient le jour, la production d'électricité sera équivalente à la consommation annuelle électrique de plus de 300 logements. La baisse des émissions de GES de l'électricité attendue est de plus de 5 % par an.

• La Ville va lancer cette année une étude pour le développement d'un réseau de chaleur à la biomasse sur six bâtiments du site de Bellegrave : le château, le complexe

sportif omnisports, le pôle combat, la salle de spectacle, les vestiaires foot et l'école maternelle. Cette volonté de décarbonation du site est associée à une réflexion portant sur les travaux d'efficacité énergétique. À ce titre, la salle omnisports et le pôle combat ont été rénovés et isolés par l'extérieur en 2018 et un audit énergétique a été mené sur la salle des fêtes. Parmi les résultats espérés figurent la suppression du chauffage au gaz de cinq bâtiments (conservation d'une chaudière de secours), ce qui représentera une réduction de 8 % de la consommation communale (600 MWh) et de 7 % de ses émissions de GES (145 téq CO2).



« Financer des projets de rénovation énergétique sur du court terme »



C'est l'objectif du dispositif « Intracting » mis en place par la Ville dans le cadre d'une convention signée le 7 mars dernier avec la Banque des territoires, au World impact summit.

Rencontre avec Patrick Martinez, directeur régional pour la Nouvelle-Aquitaine.

En quoi consiste l'Intracting ?

C'est un dispositif financier innovant qui consiste à réaliser des travaux de performance énergétique générant des économies d'énergie avec un temps de retour de l'ordre de 13 ans. Ces économies sont affectées au remboursement des avances consenties par la Banque des Territoires, voire au financement de nouveaux projets. L'Intracting met l'accent sur les travaux permettant des économies à court et moyen termes, essentiellement sur des équipements et leur optimisation (chauffage, eau chaude, ventilation, éclairage ou régulation, etc.). Ce dispositif, qui s'inscrit dans le cadre de la transition énergétique, se déroule en trois phases : définition des projets de rénovation (étude, conseils et ingénierie), mise en œuvre du financement adapté à la réalisation des travaux retenus et enfin suivi et pilotage des consommations énergétiques.

Quelle est la dynamique de ce dispositif dans la région ?

En Nouvelle-Aquitaine, près d'une trentaine de collectivités locales en a bénéficié, avec un montant global de 80 millions d'euros qui participent au financement de systèmes de chauffage modernes, de travaux d'isolation, tout ce qui peut améliorer la performance

énergétique... Pour les communes, c'est un moyen de les aider à maîtriser leurs paramètres de fonctionnement et de développement durable. La convention Intracting apporte une ressource à faible taux d'emprunt (à 2 %, il n'y a pas beaucoup de banquiers qui proposent ça !), pour investir dans des équipements qui ont un impact fort, simultanément sur le développement durable et les finances de la Ville. À Pessac, le dispositif va concerner le remplacement de 80 % des 10 000 points lumineux composant l'éclairage public de la ville par des éclairages LED. Leur changement sera financé par les économies réalisées.

Quel est l'intérêt d'une telle convention ?

Grâce à ce dispositif, les préoccupations financières et écologiques se rejoignent. Il a également des vertus pédagogiques, car il démontre la relation entre investissement et fonctionnement. Dans le cas de Pessac, le financement de la rénovation de l'éclairage public se répercute tout de suite sur la facture énergétique, donc on commence rapidement à attaquer le retour sur investissement. Au bout de 5 ou 6 ans, la courbe de l'investissement et celle du fonctionnement se rejoignent. D'une manière générale, la préoccupation énergétique touche aussi bien le collectif que le particulier, et il est très sain que la collectivité montre l'exemple.

Le saviez-vous ?

À l'origine du changement climatique, il y a les gaz à effet de serre (GES). Naturellement présents dans l'atmosphère, ils se concentrent sous la forme d'un filtre protecteur, sans lequel il ferait - 18°C. Depuis la révolution industrielle, les activités humaines ont provoqué une augmentation artificielle des GES. Le filtre s'est transformé en une couche de plus en plus dense qui retient plus de chaleur : c'est ce qui provoque le réchauffement de la planète. Ce dernier modifie les équilibres naturels : températures, régimes des vents et des pluies, acidité des océans, biodiversité... D'après les scientifiques, la température de la planète devrait augmenter de 1 à 5 °C d'ici à 2100.

Le portrait du mois

Laurence Bordenave

Une vie dédiée à la médecine nucléaire

Fraîchement retraitée, la Pessacaise Laurence Bordenave a consacré sa vie à la médecine nucléaire, à l'enseignement de la biophysique et à la recherche. Décorée des insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur et auparavant des Palmes académiques, cette scientifique revient sur sa carrière exemplaire, entre médecine de pointe, enseignement universitaire et recherche.

« À l'origine, je rêvais de devenir vétérinaire, mais j'ai malheureusement raté le concours, alors je me suis orientée vers la médecine » raconte Laurence Bordenave sur le ton de la confiance. Une belle revanche, puisque c'est dans la médecine nucléaire qu'elle trouvera sa voie et fera une belle carrière. D'abord en tant que vacataire au CHU de Bordeaux, puis comme praticien, avant de devenir cheffe de service, puis cheffe du pôle imagerie. « J'ai eu la chance de rencontrer les bonnes personnes, au bon moment, celles qui m'ont fait découvrir la médecine nucléaire. Une spécialité qui exploite la radioactivité pour les diagnostics et à des fins thérapeutiques » explique-t-elle. Si la technique s'est développée depuis les années 60, Laurence Bordenave a été témoin de son évolution constante et innovante. « Au départ, cette médecine était surtout utilisée à visée diagnostique. Concrètement, nous administrons au patient une quantité contrôlée de radioactivité, afin de visualiser les organes, via une gamma caméra ou un TEP-Scan (devenu incontournable dans les décisions thérapeutiques d'aujourd'hui). Mais ces dernières années, nous avons élargi son champ d'application en y incluant le traitement de certaines pathologies comme le cancer de la prostate ou les tumeurs neuroendocrines ».

Médecine nucléaire et biophysique

Parallèlement à son poste de praticien hospitalier, Laurence Bordenave a mené de front une carrière universitaire, en tant que professeur des universités. Sa spécialité ? La biophysique, une discipline qui permet de mieux comprendre les bases des techniques d'imagerie et d'étudier les phénomènes physiques du corps humain. En outre, elle a dirigé une unité de recherches à l'Inserm et mené des travaux sur les prothèses vasculaires. « On peut dire que j'ai exercé un métier de passion, qui exige une grande ouverture d'esprit et une remise en question permanente. L'esprit d'équipe et la collaboration interdisciplinaire ont également rendu mon travail enrichissant ». Nommée professeur émérite depuis son départ à la retraite, Laurence Bordenave continue de transmettre son savoir auprès des jeunes générations, en coordonnant la première année des études de santé. Ultra-dynamique, elle consacre également son temps libre à des passions plus personnelles : théâtre, lecture, cours de piano... « Je suis même inscrite à l'université du temps libre pour suivre des cours sur le fonctionnement du système judiciaire français ! ». Une retraite tout aussi riche et active que sa carrière !

Lutte contre les moustiques : c'est le moment de se mobiliser !



Avec l'arrivée des beaux jours, les moustiques tiges vont refaire leur apparition : c'est le moment de prévenir leur prolifération ! La Ville vous convie à des réunions de sensibilisation.

L'an dernier, la Ville avait distribué des pièges à larves et formé 70 ambassadeurs, encouragés à servir de relais auprès de leur voisinage pour les sensibiliser sur les bons gestes à adopter afin de neutraliser, voire de supprimer, les gîtes larvaires. Le bilan de l'opération a fait état de plus de 14 000 larves capturées, et permis d'éviter la naissance de 7 000 moustiques femelles ! Un chiffre encourageant qui démontre l'efficacité de ces pièges, à installer dans son jardin dès l'arrivée du printemps, en complément des gestes de prévention à adopter.

- curer les rigoles, bondes d'évacuation, gouttières, cheneaux, siphons de fontaines, etc. ;
- couvrir les récupérateurs d'eau de pluie, cuves et fûts divers et fermer hermétiquement les regards de descente des eaux pluviales ;
- entretenir piscines, bassins, pompes de relevage, regards, bornes d'arrosage, etc. ;
- débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies, ramasser les fruits tombés et les débris végétaux.

De nouvelles sessions de sensibilisation

Afin d'aider les Pessacais à adopter les bons gestes, le centre de démoustication tiendra un stand d'information samedi 20 avril au Printemps du Bourgailh. La Ville propose par ailleurs deux sessions de sensibilisation, au cours desquelles des pièges larvaires seront distribués : jeudi 23 mai de 18h à 19h30 à la Villa Clément V, où une exploration du jardin permettra d'illustrer concrètement comment lutter contre le moustique tigre, et mercredi 29 mai de 18h à 19h30 à la Maison municipale de Toctoucau.

Adoptez les bons gestes !

Installés à 80 % dans de petites collections d'eau situées autour de nos maisons, les gîtes larvaires peuvent facilement être supprimés en effectuant quelques gestes simples, toutes les semaines de mars à novembre :

- ranger tous les réceptacles (brouettes, seaux, pneus, cendriers, poubelles, arrosoirs, etc.) et vider ceux qui ne peuvent l'être (coupelles de pots de fleurs, gamelles pour animaux, pieds de parasols, plis de bâche, éléments de décoration, etc.) ;

Quid du cimetière ?

Les cimetières sont connus pour présenter un fort risque de prolifération des moustiques et du moustique tigre en particulier. Les nombreux récipients (vases, soucoupes) constituent autant de gîtes larvaires. La Ville, avec le concours du centre de démoustication de Bordeaux Métropole, a pris le problème à bras le corps. Sept bornes anti-moustiques y ont été installées en 2022 dans le cadre du budget participatif. Des bacs à sable ont été installés pour remplir les vases et absorber l'eau. Une information des usagers, une visite systématique des riverains, la modification du règlement du cimetière et le traitement des concessions grâce à un produit d'origine biologique ont permis d'engager une action complète et de faire sensiblement baisser les populations de moustiques : 488 moustiques tiges ont été capturés, les récipients sont moins nombreux, retournés ou avec du sable, avec une fréquence d'un récipient toutes les cinq concessions. Un point noir demeure à l'entrée du cimetière avec la présence d'avaloirs d'eau pluviales et de trois jardins mitoyens qui vont être prospectés cette année. Fin avril, un premier traitement anti-larvaire des 5 500 concessions va être réalisé.

Restauration des crèches en régie : une organisation de bon goût

Alors que la tendance nationale est à l'externalisation de la restauration auprès de prestataires privés, la direction de la petite enfance de Pessac conserve un fonctionnement 100 % en régie pour la préparation des repas de ses crèches.



Un choix rendu possible grâce à la volonté municipale et à la taille humaine de ses trois structures Calune, Cazalouette et Serpentine, qui accueillent en tout une centaine de bambins âgés de 0 à 3 ans. Chaque crèche dispose de sa propre cuisine équipée et de son propre cuisinier, qui prépare des repas « à la carte » selon les trois tranches d'âge (bébés, moyens et grands). Les équipes de la petite enfance sont très attachées à ce fonctionnement qui présente de nombreux avantages. Une directrice infirmière puéricultrice et les professionnels de cuisine se réunissent en amont en commission pour élaborer des menus permettant de proposer tout leur savoir-faire, dans le respect des recommandations nutritionnelles nationales. Les professionnels choisissent librement produits et fournisseurs. « Notre objectif est d'atteindre 50 % de bio » explique Marie-Claire Karst, conseillère municipale déléguée à la petite enfance. Trois cuisines distinctes, mais chaque jour le même menu dans les trois crèches, et bientôt des achats groupés grâce au montage en cours d'un marché public. « Cela nous permettra de mieux négocier les prix, de privilégier encore plus le bio, le local et les produits labellisés pour répondre au Spaser* ».

Une volonté forte et d'importants moyens

La qualité et la variété des repas contribuent également à l'éducation au goût des enfants, qui ont même l'opportunité de mettre « la main à la pâte » lors de la préparation des goûters d'anniversaire. La restauration gérée en interne permet aussi de s'adapter rapidement. « Quand plusieurs petits sont malades, on peut moduler les menus pour éviter certains plats » illustre Édith Nevès, directrice de la crèche Serpentine. Si le fonctionnement en régie présente beaucoup d'avantages, il nécessite une volonté forte et des moyens à la hauteur en termes d'équipements, de personnel et de finances. « L'entretien et les réparations du matériel coûtent cher, tout comme le contrôle hygiénique et sanitaire. Nous y arrivons parce que nous avons de petites structures et que la Ville tient fortement à conserver cette richesse et cette qualité pour nos tout-petits » précise la directrice de la petite enfance.

*Schéma pour la Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables : Spaser.

Pl+s |
d'infos | Service Petite enfance - 05 57 93 67 54

Le lycée Philadelphie de Gerde fait le plein de labels !

Déjà détenteur des labels égalité filles-garçons et Édusanté niveau 2, le lycée professionnel vient d'obtenir le label E3D niveau 1 encourageant les établissements scolaires engagés dans une démarche globale de développement durable.



Le lycée Philadelphie de Gerde accueille 470 élèves de 14 à 20 ans pour des formations professionnelles en formation initiale, en apprentissage et en formation continue. Il est labellisé pour son engagement en faveur de l'égalité filles-garçons, de la transition écologique, du développement des compétences psychosociales et pour son ouverture à l'international.

Des actions ciblées

Parmi les actions menées par les élèves, les professeurs et les personnels figurent celles liées à la découverte de la biodiversité : sorties en partenariat avec l'Écosite du Bourgaillh, installation d'abris pour les hérissons, organisation d'un marché bio et solidaire lors des journées portes ouvertes de l'établissement, installation de poubelles de tri dans les classes (papier), les ateliers (métaux/plastiques) et au self (déchets alimentaires), projets de potager, de collecte et de valorisation des mégots, etc. Des sessions de formation d'adultes et d'élèves autour des grands enjeux du développement durable sont régulièrement organisées. Une coloration « économie sociale et solidaire » a été donnée à la filière tertiaire avec des cours axés sur l'ESS et des stages effectués dans des entreprises pessacaises du secteur. Beaucoup d'actions sont par ailleurs menées depuis longtemps sur la promotion de l'égalité, qui est également un objectif de développement durable, avec des sessions de sensibilisation et de formation, et des projets de classe sur la communication non violente, la lutte contre les discriminations, l'ambition et la féminisation, etc. Toutes les classes bénéficient par ailleurs d'actions sur l'éducation à la sexualité et sur le consentement, les addictions et la santé mentale. Des semaines « j'apprends autrement » sont systématiquement mises en place avant

les périodes de vacances scolaires et sur les temps forts du calendrier (journée de la laïcité, des droits des femmes, etc.), durant desquelles les cours sont aménagés avec des ateliers d'estime de soi, des expositions, des quiz, des activités sportives, etc.

De réels bénéfices

« Depuis la mise en place de toutes ces actions, nous constatons une nette amélioration du climat scolaire et des relations entre professeurs et élèves. Le nombre d'élèves inscrits dans les clubs et à la maison des lycéens, et donc impliqués dans la vie de l'établissement, est également en nette progression. Nos jeunes fourmillent d'idées, et certains arrivent même à les mettre en œuvre dans le cadre des projets de validation de leurs cursus scolaires » se réjouit Isabelle Carlin, proviseure-adjointe de l'établissement. Pour Cem Oruc, conseiller municipal délégué à l'orientation, la formation et l'insertion, « les projets menés par les établissements scolaires dans le cadre de l'obtention de ces différents labels sont de réels atouts à valoriser par les élèves dans leurs démarches d'orientation et de poursuite d'études ».

Prochaine étape : l'obtention du niveau 2 du label E3D, des niveaux 3 des labels égalité filles-garçons et Édusanté, et du label lycée des métiers, afin de faire reconnaître la qualité de ses formations.



Tenez-vous prêts pour les prochaines élections !



Les élections européennes auront lieu dimanche 9 juin : n'attendez pas le dernier moment pour effectuer vos démarches !

Si ce n'est pas déjà fait, vous avez jusqu'au 1^{er} mai pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales et jusqu'au 3 mai si vous préférez vous déplacer en mairie (inscription sans rendez-vous du lundi 13h30 au vendredi 17h). Si vous n'êtes pas présent ou que vous ne pouvez pas vous déplacer le jour des élections, pensez à faire une procuration. Pour le moment, deux possibilités s'offrent à vous : soit vous vous déplacez au commissariat de police, soit vous remplissez le formulaire de demande de procuration disponible en ligne sur le site Internet du service public, puis vous passez au commissariat faire valider votre identité. Cette année, l'État va expérimenter une nouvelle procédure de demande de procuration 100 % en ligne, qui ne nécessitera plus de se déplacer au commissariat. La Ville devrait adhérer à ce nouveau dispositif : renseignez-vous sur pessac.fr pour savoir à partir de quand cela sera possible.

À noter

- Comme pour les élections municipales, les ressortissants européens peuvent voter, à condition d'être inscrits sur la liste complémentaire européenne de leur commune.
- Suite au redécoupage électoral, 10 % des électeurs (soit 4 000 personnes sur 43 000) vont recevoir une nouvelle carte de vote.

APPEL À VOLONTAIRES !

Toute personne intéressée pour être assesseur-citoyen le jour des élections est invitée à se rapprocher du cabinet du Maire : cabinet@mairie-pessac.fr

Installez un nichoir à oiseaux chez vous !

Depuis 5 ans, la Ville invite les Pessacais à rejoindre le réseau des jardins écologiques « Refuges LPO » en finançant, à hauteur de 75 %, l'acquisition d'un refuge particulier LPO. Deux types de nichoirs sont proposés : l'un pour jardin, l'autre pour balcon, afin de s'adapter à chaque espace. L'un comme l'autre coûtant 35 €, le reste à charge du particulier n'est que de 8,75 €. Pour en bénéficier, il vous suffit d'envoyer un justificatif de domicile à l'adresse refuges.aquitaine@lpo.fr. Vous recevrez alors un code promo pour vous inscrire sur le site monespaceipo.fr et créer votre refuge. Un coffret d'accueil contenant un panneau, un nichoir et trois mini-guides vous sera envoyé, et vous aurez l'occasion de rencontrer d'autres propriétaires lors de formations et animations organisées à Pessac. En créant un refuge, vous vous engagez à respecter la charte des Refuges LPO pour faire de votre espace un lieu accueillant pour la biodiversité. **Plus de 500 Pessacais sont d'ores et déjà engagés dans le dispositif, pourquoi pas vous ?**



Le saviez-vous ?

La Ville a créé un Refuge LPO dans 6 parcs municipaux et 100 % de ses structures d'accueils et centres de loisirs, soit 33 structures au total !



Félicitations aux heureux mariés

Johane Patrice et Yann Flandrin, le 10 février 2024

Daniela Diaz et Michael Bochaca, le 17 février 2024

Clémence Mediavilla et Antoine Hurmane, le 24 février 2024

Si vous souhaitez apparaître dans un prochain OPI, envoyez un message à : redaction.op@mairie-pessac.fr

L'AGENDA

AVRIL 2024

Retrouvez votre agenda
mis à jour sur pessac.fr

JUSQU'AU LUNDI 15 AVRIL

Exposition

Par Artuel Pessac
Villa Clément V
Avenue Eugène et Marc Dulout
Contact : 06 68 83 78 14

MARDIS 2, 9, 16, 23 ET 30 AVRIL

Matin nature à la forêt du Bourgailh

Rendez-vous au parking de l'entrée principale
Forêt du Bourgailh (160, avenue de Beutre)
05 56 15 32 11 / www.bourgailh-pessac.fr
10h

DU MERCREDI 3 AU MARDI 30 AVRIL

Distorsion urbaine

Exposition photos d'Alain Birocheau
Cinéma Jean Eustache
Contact : www.webeustache.com
Vernissage : mercredi 3 avril à 19h

JEUDI 4 AVRIL

Café Logement

Maison départementale des solidarités
10, avenue Pierre Wiehn
Sur inscription : 05 56 45 07 15
De 9h15 à 11h15

Table-ronde et projection

Thème : évolution du métier d'aide à domicile
À destination des entreprises du secteur, des
partenaires de l'emploi, des organismes de formation,
des demandeurs d'emploi

Par le PLIE des Sources et Axéo
Cap Métiers - Nouvelle Aquitaine
126, avenue de Canéjan
Contact : 06 63 88 22 33
Sur inscription sur HelloAsso
17h30

Concert (€)

Venus VNR + I am Stramgram
Par Sortie 13
Rue Walter Scott
Contact : 09 84 26 01 42 / lucie@sortie13.fr
20h30

VENDREDI 5 AVRIL

Welcome Party !

Pessac rencontre ses étudiants internationaux
Par la Ville de Pessac en partenariat avec l'Erasmus
Student Network

Sur inscription :
relations.internationales@mairie-pessac.fr
16h : visite de la Cité Frugès-Le Corbusier
18h : visite du centre-ville, quartier Casino,
street art, etc.
19h : auberge espagnole
Centre culturel Jean Eustache
Espace Romy Schneider - 7, rue des Poilus

Concert (€)

Red Hot Cherry Peppers - Tribute
Par Sortie 13
Rue Walter Scott
Contact : 09 84 26 01 42 / lucie@sortie13.fr
21h

SAMEDI 6 AVRIL

Atelier développement personnel (€)

Oser le changement. Par Thé O'Bulles
Adresse communiquée à l'inscription
06 98 82 35 16 / theobullespessac@gmail.com
De 10h à 12h30

Remise des cartes d'électeur

Aux jeunes de 18 ans
Hôtel de Ville - Salle du Conseil municipal
11h

Concert du mois

Tsanta
Médiathèque Jacques Ellul
21, rue de Camponac
11h30

Ados stories

Spécial manga
À partir de 12 ans
Médiathèque Jacques Ellul
21, rue de Camponac
Réservation auprès : [Culture PESSAC](http://CulturePessac.fr)
14h

Ciné Relax

Projection : Kung-Fu Panda
Des séances pour tous, adaptées aux personnes
avec autisme, polyhandicap, handicap intellectuel et
troubles psychiques.

Cinéma Jean Eustache
14h

Printemps du Sport



SAMEDI 6 AVRIL 2024

11h - 13h / STADE ANDRÉ NÈGRE - PISCINE CANETON



Stade André Nègre et piscine Caneton

De 11h à 18h

Atelier créa'mots (€)

Par Thé O'Bulles
Maison de quartier Cap de Bos
39, avenue des Provinces
06 98 82 35 16 / theobullespessac@gmail.com
De 14h30 à 16h30

Animation musicale et dansante

Par le groupe musical Cézanéla
Par le Syndicat de quartier de Pessac-centre
Centre culturel Jean Eustache
Espace Romy Schneider - 7, rue des Poilus
06 72 43 90 38 / sylvie.jeanpierre33@orange.fr
De 15h à 18h

Apéro Concert des Copains €

Par l'ensemble vocal Les Copains d'Accords de Pessac
Salle Bellegrave (avenue du Colonel Jacqui)
Sur réservation sur HelloAsso ou au 06 78 00 07 00
19h30

DIMANCHE 7 AVRIL**Vide-greniers**

- Par le Syndicat de quartier de Cap de Bos
Parking du centre commercial de Cap de Bos
Avenue des Provinces
06 89 65 80 74 / sdqcapdebos@hotmail.com
De 8h à 18h
- Par le comité de quartier Brivazac Candau
Place Chambrelent
05 56 45 34 86 / cqbc33@gmail.com
De 10h à 17h

Loto du Printemps €

Par le Syndicat de quartier 3M-Bourgailh
Salle Monbalon (2 bis, rue des Anciens de l'AFN)
Sur réservation : 06 25 17 34 70 / 06 84 44 13 16
sdq3mbourgailh@yahoo.fr
14h30

Concert

Musiques actuelles, jazz, musiques du monde
Par l'Espace musical de Pessac
Le Royal (32, avenue Jean Cordier)
05 56 07 23 11 / empessac@orange.fr
17h

LUNDI 8 AVRIL**Projection : Une affaire de principe** €

Séance en avant-première en présence de l'équipe du film et de José Bové
Cinéma Jean Eustache
Contact : www.webeustache.com
14h

Don de sang

Salle de l'Orangerie
32, avenue Pierre Castaing
Prise de RDV sur dondesang.efs.sante.fr
De 15h à 19h

DU LUNDI 8 AU JEUDI 18 AVRIL**Exposition**

Révolution des œillets du Portugal : "Ouvrir avril, l'arrivée de la liberté"
En partenariat avec O'Sol de Portugal et le comité du jumelage
Hall de l'Hôtel de Ville

**DU LUNDI 8 AVRIL
AU VENDREDI 17 MAI****Inscriptions**

À une simulation du Parlement européen qui se tiendra le mercredi 22 mai à 17h en salle du Conseil municipal autour du thème de l'intelligence artificielle

En partenariat avec Centre Europe Direct, Info-jeunes Nouvelle-Aquitaine et la Maison de l'Europe à Bordeaux

Inscription : europedirectaquitaine@crijna.fr
(conseillée à partir de 15 ans)

MARDI 9 AVRIL**Séance-débat**

Projection : Riddle of fire
En présence de Bruno Alivon, psychanalyste et Anaïs Adam, psychologue
Cinéma Jean Eustache
Contact : www.webeustache.com
20h

MARDIS 9, 30 AVRIL ET 7 MAI**Raconte mardi**

Lectures pour les 6-10 ans.
Bibliothèque Pablo Neruda
16 bis, allée des Mimosas
17h

MERCREDI 10 AVRIL**Café linguistique**

Par la Mission Relations internationales de la Ville de Pessac
Tous niveaux : découverte et conversation
Hall du cinéma Jean Eustache
De 18h30 à 20h


Séance sophrologique €

Se recentrer
Par Thé O'Bulles
Maison de quartier Cap de Bos
39, avenue des Provinces
Contact : 06 98 82 35 16
De 20h à 21h15

Concert : Amy Montgomery (IE) €

Par Sortie 13*
Rue Walter Scott
Contact : 09 84 26 01 42 / lucie@sortie13.fr
21h

MERCREDIS 10, 17 ET 24 AVRIL**Jouons avec les livres**

Pour les 3-6 ans
Bibliothèque Pablo Neruda
16 bis, allée des Mimosas
Réservation auprès : 
15h

JEUDI 11 AVRIL**Goûter dansant**

Animé par l'orchestre Céleste
Pour les seniors Pessacais de plus de 65 ans
Par la Ville de Pessac et le CCAS
Salle Bellegrave (avenue du Colonel Jacqui)
Sur inscription : 05 57 93 64 44
senior@mairie-pessac.fr
14h30

Club Lecture

Par Thé O'Bulles
Bibliothèque Pablo Neruda
16 bis, allée des Mimosas
06 98 82 35 16 / theobullesspessac@gmail.com
De 20h30 à 22h

VENDREDI 12 AVRIL**Projection : « Touchées »** €

Thème : Femmes victimes de violences conjugales qui s'en sortent par la pratique de l'escrime
Par l'Union européenne des femmes, les Soroptimistes et la Maison de Simone
Cinéma Jean Eustache
20h

VENDREDIS 12 AVRIL ET 3 MAI**Ateliers de conversation**

Pratique de l'expression orale en français dans une ambiance conviviale
Bibliothèque Pablo Neruda
16 bis, allée des Mimosas
14h

SAMEDI 13 AVRIL**Ateliers** €

Par Thé O'Bulles
Maison de quartier Cap de Bos
39, avenue des Provinces
06 98 82 35 16 / theobullesspessac@gmail.com
De 10h15 à 12h45 : couture tee-shirt
De 14h30 à 16h30 : aquarelle
De 15h à 16h : modelage argile

SAMEDI 13 AVRIL**Balade artistique**

NOUVEAUTÉ 2024

Je me laisse porter, avec la Compagnie Les Petites secousses
En collaboration avec l'association Écosite du Bourgailh
Forêt du Bourgailh (160, avenue de Beutre)
Réservation en ligne :
jemelaisseporter.petitessescousses.fr
1^{er} départ à 15h, puis un départ toutes les 15 min

Concert de Printemps de l'Harmonie de Pessac €

Œuvres originales composées pour un orchestre d'harmonie, interprétées par la Musicale Saint-Martin de Pessac
Salle Bellegrave (avenue du Colonel Jacqui)
06 99 29 16 83 / musicalestmartin@yahoo.fr
20h

DIMANCHE 14 AVRILNOUVEAUTÉ
2024**Visite thématique**

1924 : loisirs et culture physique à la Cité Frugès
Maison Frugès-Le Corbusier
 4, rue Le Corbusier
 Réservation en ligne :
citefrugeslecorbusier.pessac.fr
 14h

Loto du Monteil

Par le Comité des quartiers du Monteil
Salle Bellegrave (avenue du Colonel Jacqui)
 06 32 19 16 39 / contact@comite-monteil.fr
 14h30

Balade commentée

Si Pessac m'était conté
 Départ : place de V^e République,
 devant l'entrée de l'Hôtel de Ville
 Réservation auprès : **Culture**
 PESSAC
 15h

MARDI 16 AVRILNOUVEAUTÉ
2024**Les mains dans l'argile**

Atelier poterie en famille pour les 8-10 ans
 En compagnie de l'association CLEM Patrimoine
Historial Raphaël Saint-Orens
 21, rue de Camponac
 Réservation auprès : **Culture**
 PESSAC
 14h

MERCREDI 17 AVRIL**Séance Hatha Yoga** €

Par Thé O'Bulles
Maison de quartier Cap de Bos
 39, avenue des Provinces
 06 98 82 35 16 / theobullespessac@gmail.com
 De 19h45 à 21h

**MERCREDIS 17 ET 24 AVRIL,
SAMEDI 4 MAI****Énigm'games en famille**

Sauvez la Cité Frugès-Le Corbusier ! et Pourquoi
 Pessac pour la Cité Frugès ?
 À partir de 7 ans
Maison Frugès-Le Corbusier
 4, rue Le Corbusier
 Réservation en ligne :
citefrugeslecorbusier.pessac.fr
 14h

JEUDI 18 AVRIL**Le café des bébés**

Parent-enfant (0-3 ans)
Bibliothèque Pablo Neruda
 16 bis, allée des Mimosas
 10h

VENREDI 19 AVRIL**Concert** €

Stoned Jesus + GUU (première partie)
 Par PAMA et Astrodome
Salle Le Royal (32 bis, avenue Jean Cordier)
 06 21 03 60 86 / pama@mairie-pessac.fr
 Billetterie sur place ou <https://ypl.me/u6H>
 20h

Concours de belote €

Par équipe de 2
 Par le Comité des quartiers du Monteil
Maison de quartiers du Monteil
 13, rue Henry Frugès
 06 32 19 16 39 / contact@comite-monteil.fr
 20h30

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 AVRIL**Printemps de la Forêt du Bourgailh -**19^e édition**SAMEDIS 20 AVRIL ET 4 MAI****Lisons ensemble**

Lecture pour les tout-petits (9 mois-3 ans)
Médiathèque Jacques Ellul
 21, rue de Camponac
 Renseignements auprès : **Culture**
 PESSAC
 10h30

DIMANCHE 21 AVRIL**Vide-greniers**

Par le Syndicat de quartier de Pessac-Bourg
Parc Razon (avenue Pierre Wiehn)
 06 72 43 90 38 / sylvie.jeanpierre33@orange.fr
 De 6h à 18h

LUNDI 22 AVRIL**Don de sang**

Hôpital Xavier Arnoz
 Hall de l'IMS et salle Patio
 Avenue du Haut-Lévêque
 Prise de RDV sur dondesang.efs.sante.fr
 De 9h à 13h

MARDI 23 AVRILNOUVEAUTÉ
2024**De plume et d'encre**

Atelier calligraphie en famille pour les 8-10 ans
 En compagnie de l'association CLEM Patrimoine
Médiathèque Jacques Ellul
 21, rue de Camponac
 Renseignements auprès : **Culture**
 PESSAC
 14h

MERCREDI 24 AVRIL**Lectures sur toile**

À partir de 4 ans
Médiathèque Jacques Ellul
 21, rue de Camponac
 Renseignements auprès : **Culture**
 PESSAC
 14h30

Les après-midis tropicaux

Visite en famille à partir de 8 ans
Forêt du Bourgailh (160, avenue de Beutre)
 Réservation auprès : **Culture**
 PESSAC
 14h30

Séance de Yin Yoga €

Par Thé O'Bulles
Maison de quartier Cap de Bos
 39, avenue des Provinces
 06 98 82 35 16 / theobullespessac@gmail.com
 De 19h45 à 21h

**DU VENDREDI 26 AU
DIMANCHE 28 AVRIL****Fête annuelle du quartier de Noès**

Par le Comité de Quartier de Noès
 Le 26 au soir : parade
 Le 27 : vide-greniers et loto
 Le 28 : exposition de voitures anciennes
Salle Municipale Noès
 33, avenue Pierre Brossolette
 Contact : 06 30 69 28 45

**DU VENDREDI 26 AVRIL
AU SAMEDI 4 MAI****En attendant Bojangles**


- 26/04 à 19h : table-ronde autour du phénomène Bojangles, avec les éditions Finitude
- 27/04 à 16h : conférence musicale « Mr. Bojangles : histoire(s) d'une chanson »
- 04/05 à 14h30 : projection surprise en lien avec la thématique

Médiathèque Jacques Ellul
 21, rue de Camponac

- 30/04 à 20h : « En attendant Bojangles » €

Théâtre Le Public (Belgique) / Victoire Berger Perrin
 D'après le roman d'Olivier Bourdeaut
Le Galet (35, avenue du Pont de l'Orient)
 Renseignements auprès : **Culture**
 PESSAC

SAMEDI 27 AVRIL**Atelier comptines**

Atelier d'éveil musical parent-enfant (0-5 ans)
 Bibliothèque Pablo Neruda
 16 bis, allée des Mimosas
 Renseignements auprès : 
 10h30 et 11h15

Handball : Championnat Division 2 Féminine €

SPUC Handball vs Sambre Avesnois
 Billetterie : <https://pessac-handball.fr/billetterie>
 Complexe sportif de Bellegrave
 Avenue du Colonel Jacqui
 06 21 08 59 30 / spuc1963handball@gmail.com
 20h30

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 AVRIL**Défi vert**

Épreuves multisports en duo (course à pied, laser run, VTT, canoë, course d'obstacles, escalade et bike and run)

Départ et arrivée : forêt du Bourgailh
 Contact : www.lesloquesdeladalle.fr

Marché des créateurs

Spécial fête des mères
 Par le Syndicat de quartier de France et environnants
 39, rue Anatole France
 06 26 17 23 83
syndicatquartierfrance@yahoo.fr
 Samedi 27 avril : de 14h30 à 19h
 Dimanche 28 avril : de 10h à 18h

DIMANCHE 28 AVRIL**Cérémonies commémoratives**

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation
 Journée nationale de la Résistance
Monument aux morts
 Place de la V^e République
 11h

P'tit Bal Trad du dimanche

Par Trad'Eridera
 Salle Léon Blum (75, avenue Léon Blum)
 06 07 73 06 53 / traderidera33@gmail.com
 De 15h à 18h

LUNDI 29 AVRIL**Visite-dégustation**

Une histoire de brasseur
 Brasserie Gasconha
 5, avenue Louis de Groglie
 Réservation auprès : 
 18h30

DU LUNDI 29 AVRIL AU LUNDI 13 MAI**Inscriptions** €

Au 1^{er} séjour organisé par le CCAS de la Ville de Pessac en faveur des seniors pessacais
 Séjour de 5 jours, du 24 au 28 juin 2024
 Thème : randonnée et découverte du patrimoine
 Lieu d'hébergement : Singleyrac en Dordogne
 Contact : 05 57 93 64 44

MARDI 30 AVRIL**Le Rendez-vous des aidants**

Thème : anticiper l'accompagnement pour éviter l'urgence - les aides sociales, les mesures de protection et les lieux d'accueil
 Maison des Seniors (27, avenue Pasteur)
 Sur inscription : 05 57 93 64 66
 De 15h à 17h

Conseil municipal

Salle du Conseil municipal
 Hôtel de Ville
 18h

DU MARDI 30 AVRIL AU MARDI 14 MAI**Expositions**

Autour du spectacle Baba Yaga et de ses créateurs
 Entrée libre aux horaires d'ouverture
 Vernissage en présence des artistes mardi 7 mai à 18h (sur réservation : Culture Pessac).
 Médiathèque Jacques Ellul
 21, rue de Camponac

MERCREDI 1^{ER} MAI**Séance Hypno-sophro** €

Par Thé O'Bulles
 Maison de quartier Cap de Bos
 39, avenue des Provinces
 06 98 82 35 16 / theobullesspessac@gmail.com
 De 20h à 21h15

SAMEDI 4 MAI**Thé O'Bulles fête l'été**

Par Thé O'Bulles
 Parc Cazalet
 Avenue du Général Leclerc
 06 98 82 35 16 / theobullesspessac@gmail.com
 De 11h30 à 20h

Le CLAN

Club des Lecteurs Amateurs de Nouveautés
 Pour les 8-11 ans
 Médiathèque Jacques Ellul
 21, rue de Camponac
 Réservation auprès : 
 14h30

DIMANCHE 5 MAI**Concours de belote** €

Par le Cercle de cartes du Syndicat de quartier de Cap de Bos
 Maison municipale de Cap de Bos
 39, avenue des Provinces
 Sur inscription : 06 23 57 95 05 / 06 87 04 64 01
 14h30

MERCREDI 8 MAI**Cérémonie commémorative**

Victoire du 8 mai 1945
 Monument aux morts
 Place de la V^e République
 11h

JEUDI 9 MAI**Course du Petit Prince**

L'association La CdPP organise la 3^{ème} édition de La course du Petit Prince dans la forêt du Bourgailh. Un événement caritatif pour soutenir la lutte contre les sarcomes - cancers rares des enfants et jeunes adultes - et le programme de recherche national RHU CONDOR sous la direction de l'Institut Bergonié. Le 9 mai, venez marcher ou courir sur des parcours nature pour aider la recherche.
Forêt du Bourgailh
 Contact : coursdupetitprince.fr
 Inscription : <https://ok-time.fr/competition/la-course-du-petit-prince-2024/>



La sélection du mois de Nicolas Milesi,
directeur d'exploitation du cinéma :

LA VILLE
SOUTIENT
SON
CINÉMA



Kung Fu Panda 4 de Mike Mitchell et Stephanie Stine - à partir du 27 mars

C'est au réalisateur de *Shrek 4 : il était une fin* que le studio DreamWorks a fait appel pour mettre en scène cette nouvelle étape très prometteuse des aventures du panda drôle et pataud, fou de nourriture et d'arts martiaux. Po est désormais bien plus qu'une légende et va devoir parcourir le monde pour trouver un successeur au titre de Guerrier Dragon, et en apprendre plus sur son passé. Entre action, dérision et humour, le film déploie une animation toujours aussi réussie. Une sortie jeune public idéale pour les vacances de Printemps !



Une affaire de principe d'Antoine Raimbault - avant-première lundi 8 avril à 14h

Séance spéciale avec le réalisateur, en présence de José Bové. Ce dernier est incarné à l'écran par Bouli Lanners, dans un film tiré de faits réels qui se sont déroulés au sein du Parlement européen sous la présidence de José Barroso. Au fil d'une enquête pleine d'impasses et de rebondissements, José Bové, épaulé de son attaché parlementaire (Thomas VDB) et d'une jeune stagiaire de Sciences Po (Céleste Brunquell), va mettre à jour les agissements des lobbies du tabac au cœur de l'Europe. À quelques semaines des élections européennes, voici une œuvre aussi instructive que divertissante !



Séance d'ouverture du Printemps de la forêt du Bourgaillh - vendredi 19 avril à 19h30

En partenariat avec l'association Écosite du Bourgaillh, séance spéciale avec le documentaire *La Ferme qui soigne* de Caroline Breton, sur le thème « agroécologie et médecines », inspiré par Raphaël Colicci et Pierre Rabhi. Le film sera précédé d'un court-métrage tourné par des étudiants de l'université Bordeaux Montaigne, avec le concours de la commission Terre de Deux Mains. Les projections seront prolongées d'une discussion avec Emmanuelle Gallay, pharmacienne à Pessac Madran, et Pierre Gratadour, maraîcher « Les Légumes de JallePont » au Haillan.

« JE M'ADAPTE AUX BESOINS DE CHACUN »

Laurence Luu est la nouvelle conseillère numérique France Services de la Ville. Rattachée à la direction du développement social urbain, elle se tient à votre disposition pour vous former aux pratiques informatiques essentielles dans vos démarches quotidiennes.



En quoi consiste votre mission ?

Accompagner tous les citoyens, quel que soit leur niveau de connaissance, sur trois thématiques considérées comme prioritaires : l'autonomisation afin de pouvoir réaliser seul des démarches administratives en ligne (inscriptions scolaires, demande de logement, infos retraite, etc.), le soutien aux usages quotidiens du numérique (créer et utiliser une messagerie, retrouver un mot de passe, prendre un rendez-vous en ligne, etc.) et enfin la sensibilisation aux enjeux du numérique et la mise en valeur des usages citoyens et critiques (protéger ses données personnelles, s'informer et apprendre à vérifier les sources, maîtriser les réseaux sociaux, etc.).

Comment cela fonctionne ?

J'assure des permanences sans rendez-vous les lundi après-midi, mardi, mercredi et vendredi après-midi à la Plateforme des services au public, et sur rendez-vous les jeudi et vendredi matin au CCAS. Je reçois sept à huit personnes par jour en moyenne.

Quelles sont les demandes les plus fréquentes ?

L'essentiel des demandes concerne les démarches administratives en ligne autour du logement, de la retraite et de la tarification solidaire pour les transports. Mais je m'adapte aux besoins de chacun : j'effectue les démarches avec les personnes n'ayant aucune compétence numérique et je forme ceux qui souhaitent apprendre pour devenir autonomes. Cela va de

l'envoi d'un email à l'installation d'une application sur le téléphone, en passant par la recherche de mots de passe perdus, l'aide aux démarches santé autour du compte Ameli, la pré-demande de pièces d'identité et de cartes grises, la formation à des logiciels tels que Word ou Canva, etc.

PI+ d'infos

- Permanences sans RDV à la Plateforme des services au public le lundi de 14h à 18h, les mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 14h à 17h. Renseignements au 05 56 15 25 60.
- Permanences sur RDV au CCAS le jeudi de 9h30 à 12h30, puis de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h à 12h30. Prise de RDV au 05 57 93 67 67.

C'est NOUVEAU !

Retirer le filigrane maintenant

Vous venez de créer ou reprendre un commerce ? Vous créez une activité artisanale ?

Signalez-vous auprès de la direction Emploi / Économie :

commerce@mairie-pessac.fr ou **05 57 93 63 45**

Sous réserve d'emplacements disponibles et du respect de la charte éditoriale de OP !

Almasand Voyages

Sabrina Galiano Lopez vous accueille dans sa nouvelle boutique de Pessac-centre. Spécialiste du sur-mesure et des croisières, Sabrina et son équipe sont particulièrement pointus sur l'Asie, les Amériques et le bassin méditerranéen. « Nous cherchons à réduire au maximum les intermédiaires, en travaillant le plus possible avec les réceptifs locaux, qui nous permettent d'afficher des tarifs compétitifs par rapport aux tour-opérateurs et de proposer des itinéraires cousus-mains » explique-t-elle. « L'organisation d'un voyage peut-être un vrai casse-tête ! Passer par un professionnel est un gain de temps, c'est la garantie d'une prise en charge de bout en bout avec un interlocuteur dédié, notamment en cas de grève, d'imprévu ou de situation d'urgence. Nous nous occupons de tout, y compris des réclamations pour obtenir des indemnités ».

i 48, avenue Jean Jaurès (parking sur place)

Du mardi au vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h30, le samedi de 10h à 13h, avec ou sans RDV

05 47 22 20 36 – agencepessac@almasandvoyages.com
almasandvoyages.com – Pages TikTok, Instagram et Facebook



Bövem

Anne et Olivier Ribet ont repris le Bövem au mois de mars. Désireux de poursuivre dans la même lignée que leur prédécesseur, ils déclinent le midi une carte avec formules comprenant trois entrées, trois plats et trois desserts, qui changent toutes les semaines. Le soir, deux concepts sont proposés : finger-food (plats à partager allant de la planche de charcuterie au homard en tempura) et carte traditionnelle (bar, St Jacques, entrecôte de bœuf ou de veau, etc.). « Nous ne travaillons que des produits frais. Tout est fait maison. Nous disposons d'une cave à viandes maturées et concevons des cocktails sur mesure, en fonction des envies et des goûts des clients ». L'établissement, qui dispose d'un rooftop de 350 m², organise des soirées thématiques une fois par mois. Des espaces peuvent être privatisés à la demande.

i 2, avenue Gustave Eiffel

Du mardi au vendredi de 12h à 14h30 et de 17h30 à 22h30, le samedi de 17h30 à 22h30

Bar ouvert jusqu'à 2h du matin

05 56 50 55 55 – www.bovem.fr

Pages Facebook et Instagram

Trouvez un emploi près de Pessac sur
emploi.pessac.fr

